

**AGIR** sur vos

# Conditions de travail



**Constructyts**

Votre partenaire compétences



# POURQUOI engager une démarche d'amélioration des conditions de travail de vos salariés ?

## Améliorer votre PERFORMANCE

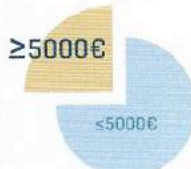
Nos prestataires vous accompagnent

C'est prouvé ! La mise en oeuvre d'actions de prévention dans l'entreprise est un facteur de performance économique.

**Elle apporte des bénéfices à court terme** y compris en matière de trésorerie.

### Coût des actions

Un quart des actions coûtent moins de 5000€ et elles ont un rendement 10 fois supérieur à la moyenne..



### Rendement

**2,19** (en moyenne)

### Campagne ordre, propreté, rangement



AVANT

Désordre

= risques, pertes de temps et malfaçons



APRÈS

Equipes sensibilisées au rangement et nettoyage immédiat

= Réduction des risques  
+ gain de temps + gain de qualité  
+ meilleure image de marque

GAINS

COÛTS

**+812 795€** 126 668 €

D'après une étude de l'OPPBTP

## RÉDUIRE vos arrêts de travail

Nos prestataires vous accompagnent

**ACTIONS PRÉVENTION**

**GAINS** =

- + bien-être
- + clients
- + meilleure production
- + satisfaction des salarié.e.s
- + Chiffre d'affaire**

**ZÉRO PRÉVENTION**

**PERTES** =

150 jours d'arrêt *en moyenne*

**-34.009€**

En apprenant à anticiper, à repérer les signaux d'alerte, à identifier les situations à risque, à proposer des solutions organisationnelles... vous améliorerez les conditions de travail pour vos salarié.e.s et le fonctionnement de votre entreprise.

**Moins d'arrêts = Plus de productivité !**

## Recruter et garder vos TALENTS

Nos prestataires vous accompagnent

Ça me plairait mais... il faut que je me renseigne sur les conditions de travail...



... j'ai pas envie d'être cassé à 50 ans

Vous avez du mal à embaucher... **Réduisez la pénibilité** au sein de votre entreprise pour :

- > **améliorer votre attractivité** auprès des jeunes et des professionnels
- > **réduire les risques de perte** de compétences par l'inaptitude.

**L'usure professionnelle ne doit plus être une fatalité !**

# Une démarche accessible à TOUTES les entreprises des Travaux Publics

**Vous pouvez être accompagné**  
Nous avons sélectionné  
des **PRESTATAIRES** spécialisés :



## Covision RH

contact@covisionrh.fr  
06 40 06 37 89



Solutions Productives

## Solutions Productives

ergonomie@solutions-productives.com  
02 99 77 37 10



## Déclic Conseil

contact@declicconseil.fr  
02 90 22 84 22



## Jean-Marie Fresneau

contact@j2f-coaching.fr  
06 88 96 89 34



## Estelle Adrien

estelle.adrien@live.fr  
06 72 94 39 63



**Vous pouvez être aidé sur le plan financier :**

En fonction de votre projet,  
Nous vous orientons vers les acteurs  
Prévention, Santé, Sécurité  
pouvant vous aider :

☎ 02 99 30 16 00

✉ contact@constructys-bretagne.fr

Bénéficiez d'un  
**financement exceptionnel**  
en 2020/2021 pouvant  
couvrir **100% du coût**  
du consultant.



- > Choisir l'alternance,
- > Piloter votre activité RH,
- > Développer les compétences de vos salarié.e.s,
- > Recruter et intégrer vos salarié.e.s

Retrouvez l'offre de service

**Constructys**



[www.constructys.fr](http://www.constructys.fr)

Vous avez des questions,  
nous sommes à votre écoute :

**02 99 30 16 00**

**[contact@constructys-bretagne.fr](mailto:contact@constructys-bretagne.fr)**



**Constructys**

Votre partenaire compétences

La présente offre Constructys s'inscrit entre autre dans le cadre de l'action sur la prévention de l'usure professionnelle portée par la FRTP Bretagne et du Plan Régional de Santé au Travail 2016-2020. Le réseau d'intervenants spécialisés a été constitué et formé avec l'appui de l'ARACT Bretagne et le soutien financier de la DIRECCTE Bretagne.